



CONSEIL CONSULTATIF SUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Aperçu (Mise à jour juin 2023)

Le Conseil consultatif sur le développement du sport (CCDS) de Patinage de vitesse Canada est un groupe d'experts internes et externes qui appuiera le personnel de PVC dans la prise de décisions opérationnelles liées au domaine du développement du sport par le biais de la consultation et de l'engagement.

Objectifs

Les membres du CCDS fourniront une orientation, des conseils et des commentaires sur la portée, les objectifs, l'exécution et la mise en œuvre des projets nationaux de développement du sport et de cheminement. Le personnel de PVC examinera attentivement les commentaires du comité de développement du sport, mais conservera le pouvoir de décision final.

Les priorités du CCDS seront de contribuer aux projets et initiatives du plan stratégique de PVC dans le domaine du développement du sport, y compris, mais sans s'y limiter :

- Développement du (de la) patineur(euse)
- Développement de l'entraîneur(e)
- Développement des officiels
- Bénévoles
- Compétitions
- PTSO et développement des clubs

Conditions

Les mandats du CCDS commencent et se terminent en même temps que l'assemblée générale annuelle de PVC. Les membres sont sélectionnés pour un mandat de deux ans, avec un maximum de trois (3) mandats consécutifs.

Opérations

Le CCDS se réunira entre six et huit fois par an sur des sujets basés sur des échéances critiques et des livrables à venir. Les réunions se dérouleront par vidéoconférence et seront coprésidées par les gestionnaires du parcours sportif et du développement des membres, avec le soutien du (ou de la) coordonnateur(trice) du développement du sport.

Composition

Le CCDS sera composé de huit à douze membres, à l'exclusion des coprésidents et du (ou de la) coordonnateur(trice) du développement du sport. Le nombre de membres peut varier d'une année



à l'autre afin d'assurer le soutien des initiatives prévues en fonction du domaine d'expertise et de la représentation des différents groupes.

Recrutement

Le recrutement des membres du CCDS se fera par le biais d'un appel de nominations de la part des OSPT, d'affichages sur le site Web de PVC et sur les canaux de médias sociaux, ainsi que par la sensibilisation du personnel de PVC au sein de la communauté du patinage de vitesse.

Le personnel de PVC sélectionnera les membres pour les postes disponibles sur la base de la matrice des compétences.

Conseil consultatif du CCDS : Matrice des compétences

Catégorie	Description
Expertise	
Connaissances techniques en matière de sport	Expérience en tant qu'athlète, entraîneur(e) et/ou officiel(le) et connaissance et compréhension approfondies des besoins de ces groupes
Compétitions	Expérience dans l'organisation de compétitions, l'accueil et/ou la gestion d'événements
Développement à long terme	Solides connaissances et expérience dans l'application des principes de développement à long terme des athlètes et des participants
Enseignement	Expérience en tant que facilitateur(trice) d'apprentissage, mentor(e), évaluateur(trice) ou développeur(e) pour les entraîneurs et/ou les officiels
Représentation	
Partenaire sportif	Représentation de personnes représentant un OSPT et/ou un club en tant que bénévoles ou membres du personnel
Région/géographie	Représentation de diverses provinces et territoires ; prise en compte de la répartition de la base des membres
Langue	Représentation de personnes francophones et anglophones
Identité de genre et groupes sous-représentés	Représentation des groupes sous-représentés (femme ou identité de genre non binaire, néo-Canadien(ne), PANDC, LGBTQI2S+, personne handicapée, etc.)